

## Dysfonctionnements de l'Éducation nationale en Ardèche

L'Éducation nationale en Ardèche connaît, dans le premier degré, une crise du remplacement sans précédent.

-----

Le 20 mai dernier, ICI Drôme-Ardèche publiait un article intitulé *L'Ardèche cherche des profs face à des absences qui se multiplient* dans le premier degré (<https://www.francebleu.fr/infos/education/l-ardeche-cherche-des-profs-face-a-des-absences-qui-se-multiplient-6059510>).

Et pourtant, une meilleure gestion du remplacement était l'argument phare avancé par M. l'Inspecteur d'académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (IA-DASEN) lorsqu'il a décidé de retirer la gestion des remplacements aux circonscriptions pour la centraliser à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) à Privas à la rentrée 2021. Force est de constater que, depuis, le service de gestion des remplacements dysfonctionne étant donné le nombre de professeurs non remplacés en augmentation vertigineuse. Lors de la réunion de la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) du 14 novembre 2024, une représentante des personnels rappelait qu'il y a 2000 journées non remplacées dans l'année.

On se souvient qu'une ministre de l'Éducation nationale se plaignait « *des paquets d'heures qui [ne sont] pas sérieusement remplacées* »<sup>1</sup>. M. Aumage, le DASEN de l'Ardèche, a ses méthodes pour faire baisser les chiffres du non remplacement.

Depuis sa prise de fonction fin 2022, il a multiplié les refus pour des demandes d'absences et de congés de droit, sans même parler des absences pour se rendre à des rendez-vous médicaux !

Au mépris du décret n° 2022-541 du 13 avril 2022 fixant le régime des décharges de service des directeurs d'école, il a supprimé bon nombre de décharges de direction. Lors de la réunion de la F3SCT du 14 novembre 2024, M. Aumage menaçait déjà : si d'autres fiches SST (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) devaient arriver pour faire part de difficultés suite au non remplacement, il en viendrait peut-être à suspendre la décharge des directeurs des petites écoles et la formation continue. Il a fini par mettre ses menaces à exécution, en promettant aux organisations syndicales qui s'en étaient offusquées, qu'« *une seule décharge par école sera reportée* ». Force est de constater aujourd'hui que ces engagements n'ont pas été tenus.

Pour récupérer des postes, M. Aumage n'a cessé de pousser à la fusion et à la fermeture des écoles rurales, éloignant ainsi les populations rurales, déjà les moins servies en services publics, des lieux d'éducation. Nous n'oublions pas le sentiment d'abandon par les services de l'État relevé par les Gilets Jaunes en révolte.

Et pourtant : 2000 journées non remplacées dans l'année. Même en période de Covid-19, le département n'avait pas connu une telle situation. On comprend que le problème du non remplacement n'est pas seulement lié à la grippe, sauf à considérer que la période hivernale et son cortège de maladies persistent en Ardèche comme nulle part ailleurs.

1 Amélie Oudéa-Castéra, le 12/01/24.

« *L'inspecteur d'académie de l'Ardèche reconnaît que cette année, les arrêts maladie et les temps partiels sont en nette augmentation* », rapporte ICI Drôme-Ardèche. Mais se questionne-t'il sur les raisons de cette « *nette augmentation* » des arrêts maladie et sur la gestion des risques psychosociaux (RPS) en Ardèche ?

Nos organisations syndicales ont de nombreux retours de collègues qui souffrent de conditions de travail dégradées. Surcharge de travail, réformes incessantes, inclusions difficiles d'élèves en situation de handicap, élèves en crise, familles menaçantes.

Il y a un sentiment d'abandon de l'administration, avec des hiérarchies qui mettent des bâtons dans les roues, culpabilisent, voire humilient les personnels, détournent le regard et laissent les collègues s'enfoncer dans l'idée qu'il faut tout faire pour qu'il n'y ait pas de vague. Nombreux sont les collègues qui prennent sur eux pour tenir, pour ne pas laisser les autres collègues seuls, qui culpabilisent et qui finissent par craquer. Arrêts de travail, mi-temps thérapeutiques, dépressions, burn-out, démissions : on est à un niveau jamais atteint dans le département.

Cela entraîne conséquemment un manque cruel de remplaçants, des familles mécontentes et une pression accrue sur les collègues qui restent au front, jusqu'à craquer à leur tour.

Rappelons que « *les chefs de service sont chargés, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité* » (article 2-1 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique). On en est loin !

En sus de la gestion managériale de l'éducation nationale par un ministère qui ne pense qu'à faire des économies, l'arrivée de M. Aumage au poste de DASEN coïncide avec une dégradation du service public d'éducation jamais vue auparavant en Ardèche.

### **Nos organisations syndicales revendiquent :**

- **que tous les postes soient pourvus, et avec des personnels formés ;**
- **le rétablissement des moyens supprimés dans l'éducation depuis 20 ans, ainsi que des postes de remplacement et de RASED en nombre suffisant ;**
- **la réouverture des écoles fermées dans les petites communes ;**
- **des conditions de travail bien-traitantes, dont le respect des droits des agents (congés et absences) ;**
- **la diminution de la charge de travail et des effectifs en classe (donc contre les fermetures de classe) ;**
- **un accompagnement à la hauteur des besoins et par des personnels formés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi que des places en nombre suffisant dans les établissements spécialisés.**

Contacts :

- LDC Lutte de Classes éducation 07 : 06 95 13 30 70 / [ardeche@ldc-education.org](mailto:ardeche@ldc-education.org)
- CGT éduc'action 07 : [07@cgteduc.fr](mailto:07@cgteduc.fr)
- CNT interpro 07 : [cntinterpro07@cnt-f.org](mailto:cntinterpro07@cnt-f.org)